

Backgrounder

Changement climatique,
gouvernance

Mots clés:
Décentralisation des fonds climat,
financement du climat, fonds
d'adaptation aux changements
climatiques, résilience climatique

iied

Date de parution

Novembre 2015



Photo: James Pattison/IIED

Fonds d'adaptation aux changements climatiques

Utiliser des structures décentralisées pour canaliser les fonds climat et soutenir les priorités communautaires pour arriver à la résilience

Le financement de l'adaptation aux changements climatiques augmente rapidement. En avril 2015, 33 gouvernements ont promis 10 milliards de dollars US au Fonds vert pour le climat de la CCNUCC. Par ailleurs, la proposition d'Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU comprend des mesures d'urgence pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions, tout en reconnaissant que la CCNUCC est la tribune de négociation d'une intervention à l'échelle mondiale (objectif 13).

On peut donc se demander comment ce financement atteindra les communautés, les agriculteurs et les éleveurs premières victimes de l'évolution du climat. Les fonds sont actuellement concentrés au niveau national. Les agences centralisées n'envisagent pas encore de les décaisser localement, ni d'impliquer les communautés locales dans

la planification des investissements. Or, pour que les mesures d'adaptation débouchent sur la résilience, il est essentiel de donner la priorité qu'il mérite au savoir local.

Les systèmes formels de planification et de mise en œuvre doivent devenir plus inclusifs. Une manière d'y parvenir consiste à établir des mécanismes qui permettent aux communautés locales de participer à la planification d'un financement lié au développement par le biais de leurs élus locaux.

Décentralisation du financement climat

Le Kenya, la Tanzanie, le Mali et le Sénégal pilotent des fonds locaux d'adaptation sous l'égide des élus locaux avec le soutien de l'IIED et ses partenaires. L'approche est conçue pour mettre en place des mécanismes

MOTS CLÉS

Financement climatique :

sources de financement internationales, nationales et locales – issues des secteurs public ou privé – pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets.

Fonds d'adaptation aux changements climatiques :

aussi connu sous l'appellation Fonds d'adaptation des comtés au Kenya; il s'agit de fonds pilotes qui sont gérés au niveau local par des structures gouvernementales décentralisées au moyen de processus participatifs de planification pour garantir les investissements en faveur de la résilience climatique jugés prioritaires par la communauté.

CCNUCC : Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.

POURQUOI EST-CE IMPORTANT

Pour être efficace, les fonds climat doivent toucher les communautés qui en ont le plus besoin, répondre à leurs priorités et être employés pour financer des solutions qui marchent bien sur le terrain. Pour y parvenir, les mécanismes requis doivent être mis en place pour acheminer l'argent du niveau national jusqu'aux communautés locales d'une manière qui soit transparente, participative et efficace. L'architecture institutionnelle des structures publiques décentralisées existantes fournit un cadre prêt à l'emploi qui offre un bon rapport qualité-prix et qui sera durable à mesure que les flux de financement augmenteront à l'avenir.

destinés à donner aux collectivités locales accès à des fonds climat et à permettre aux ménages pauvres et vulnérables de définir des priorités d'investissements qui fourniront des trajectoires plus résilientes pour sortir de la pauvreté et de la vulnérabilité au climat. Les collectivités locales pourront institutionnaliser un processus de prise de décisions qui place les communautés aux commandes de leurs priorités d'adaptation et les communautés vulnérables pourront superviser le flux du financement climat depuis le niveau national vers le niveau local, en réduisant le risque de récupération par les élites. Dans chaque pays, le travail est mis en œuvre au sein d'un cadre national de dévolution et de décentralisation qui souligne des approches pilotées par les citoyens et fondées sur les droits en matière de planification et de priorisation du financement public en faveur du développement durable et de la réduction de la pauvreté.

Les fonds locaux d'adaptation visés varient en fonction des disparités nationales d'ordre législatif et administratif. Toutefois, ils ont quatre éléments en commun :

1. Le fonds lui-même
2. Les comités locaux d'adaptation (constitués d'élus locaux) chargés de distribuer les fonds aux postes de dépense
3. Des outils de planification de la résilience, y compris des informations sur la variabilité du climat et les extrêmes climatiques actuels et à venir, et
4. Des outils de suivi et d'évaluation basés sur le cadre de suivi de l'adaptation et de mesure du développement (TAMD) pour permettre aux autorités locales et aux communautés d'évaluer les résultats.

L'établissement de processus de planification inclusifs au sein même des communautés locales et entre elles est une caractéristique clé de l'approche. Cet élément est abordé de différentes manières selon les pays mais un impératif absolu est que les femmes soient impliquées dans le choix des investissements auxquels donner la priorité.

Mettre en pratique l'approche décentralisée

Kenya et Tanzanie. En 2013 l'autorité nationale de gestion de la sécheresse (NDMA) du Kenya a créé l'ADA Consortium pour appuyer l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification au niveau du pays et des comtés, en

s'inspirant des enseignements et processus établis par le biais d'un Fonds d'adaptation du comté (CAF) dans le comté d'Isiolo. Grâce à un financement d'UK Aid, la NDMA a donné au consortium le mandat de soutenir les travaux entrepris dans le comté d'Isiolo et de mettre en place des fonds analogues dans d'autres comtés arides et semi-arides – Kitui, Makueni, Wajir et Garissa.

De même, avec le financement d'UK Aid, dans le nord de la Tanzanie, trois districts, Longido, Monduli et Ngorongoro, renforcent leur volonté d'accéder à des fonds climat et de les décaisser en soutien à l'adaptation selon les priorités définies par les communautés. Chacun des trois districts a mis en place un comité divisionnaire de planification de l'adaptation (DAPC) et des audits financiers ont confirmé l'aptitude des districts à gérer les fonds climat. Le Bureau du Premier Ministre – Administration régionale et Autorité locale (PMO-RALG) recherche désormais un soutien technique et financier pour déployer la même approche dans douze autres districts à travers six régions et renforcer leur capacité à obtenir une accréditation en qualité d'institution nationale de mise en œuvre (NIE) du Fonds vert pour le climat.

Mali et Sénégal. Sur la base des expériences acquises en Afrique de l'Est, deux nouveaux projets ont été lancés en 2015 au Mali et au Sénégal dans le cadre du programme financé par UK Aid, BRACED (*Building resilience and adaptation to climate extremes and disasters*). Au Sénégal, les fonds locaux d'adaptation seront établis dans quatre départements de la région de Kaffrine. Au Mali, les fonds seront mis en place dans trois cercles de la région de Mopti. Des études y ont été entreprises afin d'évaluer les schémas locaux de résilience et les collectivités locales conçoivent des structures financières et décisionnelles pour gérer les fonds.

Perspectives d'avenir

Les fonds locaux d'adaptation pilotés au Kenya, en Tanzanie, au Mali et au Sénégal donneront des exemples pratiques de structures publiques décentralisées employées pour fournir un financement climat efficace et pour améliorer les capacités locales à concevoir des réponses efficaces aux changements climatiques. À l'échelle internationale, ces exemples devraient convaincre que ces fonds peuvent être dupliqués dans d'autres pays, non seulement dans l'hémisphère Sud mais aussi dans le monde développé.

PARTENAIRES

Nous travaillons avec une variété de partenaires à l'élaboration de ces fonds décentralisés :

Au Kenya : NDMA, Service météorologique du Kenya, Christian Aid, Arid Lands Development Focus, Womankind Kenya, Resources Advocacy Programme, Anglican Development Services Eastern, UK Met Office (tous sont membres du ADA Consortium)

En Tanzanie : Bureau du Premier Ministre – Administration régionale et autorités locales, Bureau du Premier vice-président de Zanzibar, Hakikazi Catalyst, Service météorologique de Tanzanie, Institute of Rural Development Planning

Au Royaume-Uni : Geodata Institute

Au Mali et au Sénégal : Near East Foundation, IED Afrique



Cette publication a été financée par UK aid du gouvernement britannique ; toutefois, les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement les points de vue du gouvernement du Royaume-Uni.



Knowledge Products

L'Institut international pour l'environnement et le développement (IIED) promeut le développement durable, en reliant les priorités locales aux défis mondiaux. Nous soutenons certaines des populations les plus vulnérables du monde pour mieux faire entendre leurs voix dans la prise de décisions.

POUR EN SAVOIR PLUS

Les travaux de l'IIED sur les fonds décentralisés d'adaptation aux changements climatiques sont entrepris par notre groupe sur les changements climatiques et ses partenaires. Pour un complément d'information, voir : www.iied.org/local-climate-finance-funding, www.adaconsortium.org et www.neareast.org/braced.